

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, J. DUMAS, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, H. PREHER, Y. ERGUL, A. BENDJILLALI, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, G. MESLEM, F. MERY, M. METAIS, Y. GANIVELLE, G. MICHAUD, D. PESNOT-PIN, L. BRARD.

POUVOIRS (11) :

C. FARINEAU, mandant a pour mandataire JP. ABELIN
N. CASSAN FAUX, mandant a pour mandataire M. LAVRARD
B. ROUSSENQUE, mandant a pour mandataire J.. MELQUIOND
S. COTTEREAU, mandant a pour mandataire L. RABUSSIER
M. MONTASSIER, mandant a pour mandataire P. MIS
A. LEBORGNE, mandant a pour mandataire AF. BOURAT
A. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
K. WEINLAND, mandant a pour mandataire Mme MERY
P. BARAUDON mandant a pour mandataire D. PESNOT-PIN
C. PAILLER mandant a pour mandataire M. METAIS
E.. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (1) :

E. FARHAT

Nom du secrétaire de séance : Jacques DUMAS

RAPPORTEUR : Madame Françoise BRAUD

OBJET : Journée "C'est ma santé" du samedi 1er avril 2017

L'accès aux soins, à la prévention et au dépistage est un des axes de travail de l'ASV – Atelier Santé Ville – et du CLS – Contrat Local de Santé. C'est pourquoi la commune de Châtellerault, organise pour la quatrième année une journée dédiée à la promotion de la santé. Cette manifestation a pour objectifs :

- d'informer la population sur différentes thématiques de santé*
- de promouvoir le dépistage auprès de la population*
- de permettre aux personnes, et notamment à celles les plus éloignées du système de santé, d'accéder à différents dépistages.*

Comme les années passées l'événement aura lieu sur l'Esplanade F. Mitterrand et dans l'Hôtel de Ville (salle Clémenceau et bureau des permanences) de 10h à 18h, le 1er avril 2017.

A cette occasion, différents dépistages et stands d'information seront proposés. Tous ces stands seront animés par des professionnels de santé et des associations œuvrant dans le domaine de la prévention. Une convention est donc rédigée avec chacun d'eux afin d'établir les rôles et les responsabilités dans la réalisation de cette journée.

De plus, cette année, l'animation de la journée sera complétée par l'organisation d'un jeu concours qui donnera lieu à un tirage au sort (règlement du jeu en annexe).

Le financement de l'action est prévu au budget de la ville pour 2017. Les dépenses seront liées essentiellement à la communication et à l'animation de la journée, la présence des professionnels étant basée sur le volontariat.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 16 février 2017

n° 5

page 2/2

* * * * *

VU la délibération n°19 du conseil municipal du 28 novembre 2011 relative au Contrat Local de Santé 2012-2016,

CONSIDERANT l'intérêt de cette manifestation pour l'amélioration de l'accès aux soins et à la prévention pour la population,

CONSIDERANT la nécessité de fixer par convention les rôles et responsabilités des parties impliquées dans la réalisation de cette journée,

CONSIDERANT que la manifestation a fait l'objet d'une déclaration en sous-préfecture,

CONSIDERANT la nécessité de fixer les modalités d'organisation et de participation au jeu concours par un règlement,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'adopter le règlement du jeu concours "C'est ma santé"
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat selon le modèle annexé et toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 17/02/2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER